

Motion de MM. Alain Marquet, Georges Breguet, Paul Oberson, Damien Sidler, Pierre Losio, Roberto Broggini, Jean-Pascal Perler, Mmes Michèle Künzler, Vanessa Ischi et Christina Matthey: «Vers un compte routier communal, enfin la vérité des coûts de la circulation privée en ville de Genève».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les sommes importantes investies par la Ville de Genève pour l'entretien des routes situées sur son territoire;
- l'obligation pour la Ville de Genève de fournir un entretien des routes en rapport avec la circulation effective des véhicules;
- les surcoûts de construction et de maintenance importants dus à une circulation trop importante;
- les actuelles possibilités de transfert modal;
- les échéances proches en termes de respect des ordonnances fédérales OPAir et OPBruit;
- le coût des mesures d'assainissement des façades, pour partie à la charge de la Ville;
- la possibilité de diminuer ces coûts par des interventions en amont sur la circulation;
- les engagements de la collectivité en matière de santé publique;
- qu'au niveau cantonal les coûts de l'infrastructure destinée à la circulation automobile ne sont couverts qu'aux deux tiers;
- la nécessaire prise en compte des besoins des activités commerciales;
- la nécessité de disposer d'un outil d'analyse pertinent en matière de mobilité;
- l'expérience comparable menée par la Ville de Neuchâtel,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de procéder à une évaluation globale des coûts d'entretien de la voirie communale;
- de définir, dans cette évaluation, quelle est la part directement imputable au trafic automobile privé;
- de fournir une grille permettant de définir les économies que représenterait une diminution du trafic automobile privé.